

Sécurité et prévention : Hiver / Loi Montagne

## **Nouveauté Loi Montagne : à partir du 1<sup>er</sup> novembre, les pneumatiques marqués seulement M+S ne seront plus autorisés à circuler dans les 34 départements concernés !**

Résidents, commerciaux, taxis, personnel médical, vacanciers, artisans, gestionnaires de flotte, particuliers... comment équiper leurs véhicules simplement pour qu'ils puissent rouler partout cet hiver ?



**A partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain et jusqu'au 31 mars 2025, la Loi Montagne rendra obligatoire l'équipement de pneus hiver, 4S, chaînes, ou chaussettes dans une grande partie de la France.**

Cette Loi a comme seul but de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées, mais aussi d'éviter les situations de blocage en régions montagneuses. La Loi Montagne, si 92% de Français la considèrent comme étant une bonne à très bonne initiative (source sondage GIPA – Syndicat du pneu) impose aux automobilistes d'être bien informés des obligations et surtout d'anticiper pour être équipés.

**Depuis le mois de septembre, Allopneus, le site devenu la référence pour les pneus, pack jantes + pneus et équipements hiver, enregistre une hausse de plus de + 40 % de commandes.**

## **LA LOI MONTAGNE**

**Quoi de nouveau ?**



**À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2024, seuls les pneumatiques marqués "3PMSF" sur le flanc du pneu seront acceptés dans le cadre de la Loi montagne.** Ce marquage correspond à une homologation pneu hiver vérifiée, soit un niveau de mobilité et de sécurité optimum sur neige. A noter : tous les pneus "3PMSF" sont "M+S" mais l'inverse n'est pas vrai.

**Les pneumatiques marqués seulement "M+S" ne pourront plus emprunter les routes réglementées.**

**Important :** lors d'un contrôle routier en zone Loi Montagne, la "tolérance" restera de mise pour défaut d'équipements. **En revanche, en cas d'accident ou de panne, les compagnies d'assurance pourront décliner toute responsabilité, demande de prise en charge et indemnisation.**

**Qui est concerné ?**

Tous les véhicules à 4 roues et plus (véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds).

## Quels départements ?

**34 départements sont totalement concernés ou partiellement.** Les communes soumises à la Loi Montagne sont signalées par un panneau d'entrée de zone (B58) et de sortie de zone (B59).

[Liste des départements concernés](#)

## Quand et comment s'équiper ?

**L'idéal est d'anticiper et de s'équiper lors du passage à l'heure d'hiver.**

La "Loi Montagne" entre en effet en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Il est recommandé notamment aux utilisateurs de véhicules possédant des montes spécifiques ou des dimensions rares, d'anticiper leur achat le plus tôt possible afin de garantir la disponibilité des équipements.

Cette année sur cette période, le véhicule devra être équipé de 4 pneus hiver ou 4 saisons marqués **3PMSF** ou alors détenir dans le coffre une paire de chaînes ou chaussettes neige prête à l'emploi pour les 2 roues motrices.

## Quels pneus / quels accessoires ?

- **Pneus 4 saisons** : adaptés toute l'année, ils assurent une conduite en toute sécurité, quelques soient les conditions météorologiques.
- **Pneus hiver** : plus techniques grâce à un sculptage particulier et une gomme conçue pour résister aux basses températures, ils offrent une adhérence et tenue de route renforcées.
- **Chaînes neige et chaussettes** : indispensables sur routes très enneigées ou verglacées en montagne si le véhicule 2 roues motrices n'est pas équipé de pneus hiver.

## Comment faire simple et pro ?

### Allopneus : l'expert du pneu en ligne

Pour rappel : les pneumatiques "été" ne sont pas performants quand les températures sont en dessous de 7°C. En hiver, la quasi-totalité du territoire est concernée par des températures inférieures à 7°C et par des vagues de verglas voire de neige. Aussi, ce n'est pas seulement dans 1 département sur 3 (soit les 34 départements concernés par la Loi Montagne) que l'équipement pneumatique est à prévoir. Ces équipements améliorent la sécurité routière en renforçant le freinage et l'adhérence des véhicules, essentiels dans des conditions hivernales (basses températures, neige ou verglas).

Rouler équipé permet de pouvoir circuler dans tout l'hexagone et d'assurer les trajets en toute sécurité quelques soient les conditions météorologiques.

Allopneus propose une large sélection de références disponibles (30 000 références et plus de 600 000 pneus stockés dans son dépôt en France) et un centre d'appel pour répondre aux besoins des automobilistes. Pour simplifier la recherche parmi des centaines d'options, le site offre une navigation intuitive (recherche par numéro d'immatriculation) **et un référencement avec logo "conforme Loi Montagne"** qui permet rapidement de trouver les pneus en stock adaptés au meilleur rapport qualité-prix.



**Allopneus, détient la plus large offre en stock et les meilleurs prix. Le site facilite l'équipement jusqu'au montage à domicile (sur le lieu de travail ou de vacances) ou dans l'atelier du réseau national de garages partenaires.**

Plus d'informations : <https://www.allopneus.com/pneu-hiver/>

## A propos d'allopneus.com

Créée en 2004, [allopneus.com](https://www.allopneus.com) est une société 100% française, dont le siège social est basé à Aix-en-Provence. [allopneus.com](https://www.allopneus.com) propose le plus large choix de gammes du marché (pneus tourisme, utilitaires, 4x4, motos, quads, agricoles et poids lourds ainsi que jantes alu, jantes tôle et accessoires). Les accords directs avec l'ensemble des manufacturiers d'envergure mondiale permettent de proposer en permanence des prix compétitifs. Le site offre des solutions de montage avec 5 800 garages partenaires pour les pneus tourisme, 4x4 et camionnette ainsi qu'un service à domicile qui couvre aujourd'hui 90 % du territoire. La capacité totale de stockage en propre est de 800.000 pneus avec près de 22 000 références et la capacité d'expédition quotidienne peut atteindre jusqu'à 25 000 pneus grâce à sa plateforme logistique située à Valence. Allopneus emploie près de 300 salariés et se positionne comme le leader français de la vente en ligne et du montage de pneus, sur internet.